

CHRISTIAN REGAT

L'abbé, le pape et l'empereur : les moines de Tamié au Mont-Cenis

Le 16 février 1133, saint Pierre de Tarentaise instaurait la vie cistercienne à Tamié. Le 21 novembre 1677, l'abbaye adoptait la réforme de la Trappe, véritable refondation de la communauté monastique, concrétisée par la construction d'un nouveau monastère. Dès lors, Tamié ne cessa d'édifier la Savoie par la ferveur de ses moines.

DE L'ANTICHAMBRE DU ROI À LA CELLULE DU MONASTÈRE

Le 3 août 1789, ceux-ci se réunirent au chapitre pour élire le successeur de dom Bernard Desmaisons récemment décédé. Leurs suffrages se portèrent sur le Père Antoine Gabet. Le nouvel abbé n'avait pas encore 40 ans. Né à Chambéry le 26 février 1750, baptisé sous le nom de Claude, il était le neuvième des dix enfants du notaire Jean-Baptiste Gabet et de Péronne Cuénot son épouse. L'une de ses tantes, Hélène Gabet, avait épousé le marchand pelletier Jean-Baptiste Leborgne, de sorte qu'il fut le cousin germain de Benoît Le Borgne, le futur général-comte de Boigne. Du côté maternel, il avait un oncle curé de Montmélian, le Révérend Cuénot.

Après avoir étudié chez les jésuites de Chambéry, Claude Gabet s'engagea, à 18 ans, pour servir le roi dans la première compagnie des gardes du corps, et ne tarda pas à obtenir ses galons d'officier. Lorsque Victor-Amédée III monta sur le trône, en 1773, le nouveau roi et son épouse lui témoignèrent une bienveillance particulière, car il s'était lié d'amitié avec leur fils aîné, le prince de Piémont Charles-Emmanuel, plus jeune que lui de quelques mois seulement.

À l'automne 1777, venu en vacances en Savoie, le jeune officier découvrit Tamié en y accompagnant le curé de Montmélian, son oncle, qui avait des affaires à traiter avec le procureur de l'abbaye. Quelques mois plus tard, au palais royal de Turin, alors qu'il venait de prendre son service pour une nuit de garde à la porte du roi, Claude Gabet eut une vision qu'il ne put chasser. Pris de frayeur, il alla réveiller l'officier qui devait assurer sa relève, et passa tout le reste de la nuit à déambuler. Au matin, il entra sans cérémonie chez le roi et lui annonça qu'il quittait son service pour celui de Dieu. Stupéfait, Victor-Amédée III pensa que Gabet était devenu fou.

Celui-ci se rendit directement à Tamié. À peine était-il entré en retraite pour se préparer à prendre l'habit que l'un de ses frères et l'une de ses sœurs se présentèrent au monastère dans l'intention de l'en dissuader. Ce fut peine perdue. Claude Gabet, qui avait 28 ans, était devenu Frère Antoine. Lorsqu'il eut prononcé ses vœux, l'abbé Joseph Rogès le prit comme secrétaire, un poste de confiance qu'il occupa aussi sous l'abbatiat de dom Bernard Desmaisons.

En 1786, puis en 1788, c'est lui qui fut chargé d'accueillir à l'abbaye le prince de Piémont Charles-Emmanuel, et son épouse Clotilde de France, la sœur du roi Louis XVI, venus par deux fois faire une retraite à Tamié, où les avaient conduits leur profonde piété, mais aussi leur amitié pour le Père Gabet. En 1788, les princes lui témoignèrent leur affection en lui offrant un précieux calice.

L'ÉMEUTE DU 4 JUIN 1790

En France, quelques semaines avant l'élection du nouvel abbé de Tamié, la Révolution avait pris la Bastille. Le 13 février 1790, l'Assemblée nationale supprima les monastères. Cîteaux et Clairvaux disparurent. Les abbayes cisterciennes de la Savoie se trouvèrent coupées de leurs racines.

Au matin du 4 juin 1790, près de 300 hommes de Chevron, armés de bâtons, de fourches, de haches et de fusils, se mirent en route pour Tamié dans l'intention de se faire céder par l'abbé la forêt du Pomarey. En 1436, les moines avaient accordé aux habitants de Chevron un droit de pâturage et d'affouage dans cette forêt que l'abbaye avait reçue en dotation dès ses origines. Au fil du temps, certains avaient fini par se persuader que ces bois leur appartenaient. Ils entreprirent de les défricher

et d'y faire des charbonnières. L'abbaye protesta et le sénat condamna les villageois. Mais le litige revint de façon récurrente. En 1755, les moines abandonnèrent aux villageois les deux tiers des bois contestés. Cette mesure généreuse ne donna pas satisfaction aux communiens de Chevron. Et c'est ainsi qu'en 1790, sous l'influence des événements survenus en France, ils prirent les armes pour obtenir l'intégralité des bois du Pomarey.

Afin d'éviter le pire, le notaire Voutier, secrétaire de la paroisse, prit leur tête et obtint qu'ils n'aillent pas plus loin que le village de la Ramaz. Il proposa de se rendre lui-même à l'abbaye, à la tête d'une délégation composée du syndic, de deux conseillers et de sept membres de la population, mais sans armes. À leur arrivée au monastère, la communauté était à l'église où dom Gabet célébrait la messe, de sorte qu'il leur fallut patienter plus d'une heure pour pouvoir le rencontrer. Les émeutiers qui attendaient à la Ramaz s'inquiétèrent. Une soixantaine d'entre eux partirent pour l'abbaye où Voutier parvint à leur faire poser et cacher leurs armes.

Lorsque dom Gabet parut enfin, Voutier lui exposa la requête des communiens de Chevron. Tous ceux qui prirent la parole, tenant leur chapeau à la main, le firent avec le plus grand respect. L'abbé leur répondit que les biens de l'abbaye ne lui appartenaient pas, qu'il avait prêté serment de les conserver, qu'il ne pouvait pas les céder, mais qu'il ne voulait pas et ne pouvait pas résister à la force. Il promit donc de se rendre au village dans l'après-midi, avec le Père Pichon, procureur du monastère.

Le sénateur Sautier se trouvait alors à Conflans. Voutier parvint à faire accepter aux villageois le principe de sa médiation. Lorsque le sénateur arriva à Chevron, plus personne n'était armé. Il passa la soirée et le lendemain matin à examiner le dossier et en conclut que la revendication n'était pas fondée. Les membres du conseil en convinrent, mais il fut plus difficile de le faire admettre à la population. Le sénateur prit avec lui les plus déterminés, au nombre d'une trentaine, et les conduisit sur place. Là, avec les membres du conseil, avec l'abbé et le procureur du monastère, il leur démontra qu'ils n'avaient aucun droit sur le Pomarey, ce qu'il leur fallut bien reconnaître. Mais ils réclamèrent deux chemins, l'un pour aller abreuver les bêtes de la Ramaz à la source du Pomarey, et l'autre pour rejoindre la route de Faverges en coupant à travers les terres de l'abbaye, ce que dom Gabet voulut bien leur accorder.

Les esprits se calmèrent grâce à la mansuétude de dom Gabet, à l'intelligence du notaire Voutier et à la sagesse du sénateur Sautier. Lorsque les émeutiers manifestèrent leur crainte des suites judiciaires de cette affaire, le père abbé leur dit que, si cela était nécessaire, il irait de bon cœur jusqu'à Turin pour demander leur grâce. Au sénat, le président Joseph de Bavois n'avait pas la magnanimité de dom Gabet : il aurait souhaité une loi punissant de la peine de mort tous les auteurs d'attroupements armés ou non armés, qualifiés par lui de gens nuisibles et méprisables.

Cette émeute n'était pas survenue par hasard. Sous l'influence de ce qui se passait en France, la situation était explosive. À Conflans, la population s'en était prise aux bernardines, leur reprochant d'avoir muré les arcades de la Maison Rouge, qui servaient jadis de grenette pour les habitants. À l'Hôpital-sous-Conflans, les esprits étaient remontés contre un spéculateur qui avait fait des stocks de blé. Il se murmurait même que l'on pouvait trouver des cocardes tricolores, en papier, chez le cordonnier Julliard.

LE DERNIER VICAIRE GÉNÉRAL DE L'ORDRE DE CÎTEAUX EN SAVOIE

En ce mois de juin 1790, un émigré réfugié à Annecy, M^{gr} d'Aviau du Bois de Sanzay, qui venait d'être nommé archevêque de Vienne, voulut visiter Tamié, car les premiers moines étaient venus de l'abbaye de Bonnevaux située dans son diocèse. Il en retira le sentiment que l'abbé avait, dans son caractère, quelque chose de saint Bernard, le grand abbé de Clairvaux.

Le 5 juin 1791, le village de Sainte-Colombe, qui avait déjà brûlé en 1785, fut de nouveau la proie des flammes. Dom Gabet fit de son mieux pour subvenir aux besoins des sinistrés. Tant que cela fut nécessaire, chaque jour les mulets de l'abbaye descendirent à Sainte-Colombe, chargés de provisions. Bien des années plus tard, on trouvait encore dans les maisons du village des meubles provenant du monastère : les moines les avaient donnés pour aider les habitants à remonter leur ménage.

La sollicitude de Tamié pour les gens de la région se manifestait aussi par la pharmacie que les moines tenaient gratuitement à leur disposition. L'apothicaire était le Père Étienne Chappuis qui s'en allait souvent herboriser en montagne à la recherche des plantes nécessaires aux remèdes qu'il préparait.

Depuis 1443, les abbés de Tamié, investis du titre de vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Savoie, avaient la responsabilité de tous les monastères cisterciens du duché. Sans lettres patentes de l'abbé de Cîteaux, dom Antoine Gabet pouvait-il se dire encore le vicaire d'un ordre qui n'existait plus en France et dont la maison mère avait disparu ? Il ne savait que trop l'inefficacité des visites du vicaire général dans des monastères comme celui du Betton, qui n'observaient jamais ses recommandations. L'absence de l'abbé de sa propre communauté, la fatigue et les frais du voyage en constituaient les seuls résultats tangibles. Il préférait goûter la solitude et la paix de Tamié, où le recrutement était plus vigoureux que jamais, avec trois prises d'habit en 1791 et trois en 1792.

Mais le roi lui demanda d'aller au plus tôt visiter Hautecombe, où un relâchement de la discipline exigeait sa présence. Le 28 mars 1792, l'intendant général le remercia de son intervention et l'invita à entreprendre la visite des autres monastères. Au mois de juin, il se rendit donc à Aulps. Ce fut la dernière visite régulière d'un vicaire général de l'ordre de Cîteaux en Savoie.

MOINES DE LA TRAPPE RÉFUGIÉS EN SAVOIE

Ayant quitté la France où il n'y avait plus d'abbayes cisterciennes, le maître des novices de la Trappe, Augustin de Lestrangle, avait émigré en Suisse, avec 16 moines et 8 convers. Ils avaient rejoint le canton de Fribourg, où les autorités avaient mis à leur disposition l'ancienne chartreuse de la Valsainte. Le sous-prieur, Gérard Bollengier, était allé chercher refuge en Suisse lui aussi, avec 5 moines, 7 convers et 1 novice. Le gouvernement de Soleure les avait autorisés à s'installer à Widlisbach, dans la commune de Rüttenen.

Un autre moine de la Trappe, le Père Basile, avait pris la tête d'un petit groupe de 4 religieux pour les conduire en Savoie. Ils s'étaient établis sur les hauteurs de Saint-Baldoph, dans un domaine dont la maison possédait une chapelle. Ils y menaient tranquillement leur vie de prière continuelle en travaillant la terre, sans être à la charge de personne. Le 1^{er} juin 1791, le Père Basile, sollicita l'autorisation d'accueillir 6 religieux supplémentaires, 2 moines et 4 convers, ce que le roi de Sardaigne voulut bien accorder. C'est ainsi qu'une petite communauté de 10 religieux de la Trappe, constituée en prieuré, a pu vivre en Savoie jusqu'à l'arrivée de la Révolution.

D'autres moines de la Trappe désiraient rejoindre la communauté de Tamié. Le roi autorisa leur venue et l'abbaye put recevoir le frère Placide Royer. Mais dom Gabet le renvoya en raison de ses infirmités. Tamié accueillit aussi un moine de l'abbaye de Sept-Fons, le Père de Meulder. Il ne fit que passer, car il voulait se faire ermite dans le Piémont.

L'EXODE

Le 22 septembre 1792, le jour même où la République était proclamée à Paris, la Savoie fut envahie par l'armée française. Le lendemain, dom Gabet accueillit Joseph de Maistre qui partait chercher refuge en Piémont. L'armée sarde s'était repliée sur la crête des Alpes sans combattre, tandis que le gouverneur de la Savoie, le vieux comte Lazary, était venu se cacher à Tamié, chez François Favre, le fermier des moines à la ferme de Malapalud. Il y resta deux mois, jusqu'à ce que Favre parvienne à l'exfiltrer vers le Piémont. Une Assemblée nationale souveraine des Allobroges, réunie à la cathédrale de Chambéry, imposa en quelques jours tout ce que la France avait instauré depuis trois ans. Le 26 octobre, la vie monastique fut interdite, les monastères supprimés et leurs biens nationalisés. À Tamié, les moines se retrouvèrent, du jour au lendemain, sans existence légale, dans des bâtiments qui ne leur appartenaient plus. Au début du mois de novembre, la municipalité d'Annecy demanda que la ci-devant abbaye soit affectée au casernement de quatre cents hommes en quartier d'hiver. Suite aux protestations de dom Gabet, il fut décidé, le 8 novembre, de surseoir à une telle mesure. Cependant, le 17 novembre, le général de Beaudre détacha à Tamié Antoine Degrange, soldat du 1^{er} bataillon des Volontaires des Landes, pour assurer la garde et la conservation des biens du

monastère. Dix jours plus tard, la Savoie fut officiellement annexée par la France et devint le département du Mont-Blanc.

En avril 1793, dans la crainte d'une offensive de l'armée sarde, le général Kellermann envoya un détachement occuper l'abbaye, afin de pouvoir contrôler le col de Tamié. Antoine Gabet accueillit les militaires avec une hospitalité d'autant plus généreuse que plus rien n'appartenait aux moines. Dans la nuit du 13 avril, lorsque les soldats furent endormis, 12 religieux, l'abbé en tête, prirent la fuite discrètement, grâce aux montures préparées par le fermier de Malapalud. Le départ des moines avait été minutieusement concerté et de longue date. Ils emportèrent des vêtements, des provisions et de l'argent, une partie des archives, des vases sacrés et des livres liturgiques, ce qui n'avait rien d'une fuite improvisée.

L'accès au Piémont n'étant plus possible ni par la Maurienne ni par la Tarentaise, ils durent faire un long détour par les Aravis, le haut Faucigny et le Valais. François Favre conduisit la caravane par Faverges, les Essérioux, Serraval, Thônes, le Grand-Bornand, le col des Annes, le Reposoir et Cluses où il la quitta pour s'en retourner à Malapalud. Les moines gagnèrent seuls Sallanches, puis Chamonix et Martigny, avant de franchir le col du Grand-Saint-Bernard, pour redescendre dans la vallée d'Aoste et parvenir enfin à Turin, où la bienveillance du roi Victor-Amédée III et du prince Charles-Emmanuel leur était acquise. Ils trouvèrent refuge chez les camaldules de Pecetto, sur la colline turinoise, cadre idéal pour la vie monastique. Ils y restèrent trois ans. Il leur fallait, bien entendu, payer leur pension et l'argent qu'ils avaient pu emporter de Tamié s'épuisa inexorablement. De sorte qu'ils durent quitter Pecetto à la veille de Noël 1796.

Avec le soutien de Charles-Emmanuel IV, qui venait de succéder à son père sur le trône chancelant du royaume de Sardaigne, dom Gabet et ses moines purent s'établir sur une colline du Montferrat, entre Asti et Casale. Cette dépendance de l'ancienne abbaye de Grazzano s'appelait Madonna dei Monti. Charles-Emmanuel IV faisait verser une pension à chaque religieux. Les trappistes entreprirent aussitôt de défricher et de mettre en culture les 12 hectares de broussailles mis à leur disposition par M^{sr} Saint-Marcel, l'abbé commendataire de Grazzano. Cet ancien professeur du collège d'Annecy avait été appelé à Turin par Victor-Amédée III pour être le précepteur de ses enfants.

Le 6 décembre 1798, Charles-Emmanuel IV dut abandonner le Piémont, ne conservant plus que l'île de Sardaigne sous sa souveraineté. Avec son départ de Turin, l'argent qu'il envoyait à Madonna dei Monti disparut. Les moines parvinrent à survivre grâce à la générosité de M^{sr} Saint-Marcel et des curés des alentours. Alors qu'ils allaient enfin pouvoir assurer leur propre subsistance, grâce au fruit de leur travail, le 8 juin 1799 survint un ouragan qui anéantit les récoltes en un instant et endommagea gravement leur habitation. En dernier recours, ils envisagèrent de se livrer à la mendicité. L'évêque d'Asti ne leur ayant pas permis de quêter dans son diocèse, ils durent se disperser.

Dom Gabet séjourna un peu de temps à Saint-Michel-de-Maurienne, chez sa sœur Marie-Thérèse, épouse du notaire Jean-François Francoz, avant de se retirer à Chambéry auprès d'une autre sœur, Philippine, mariée au maire républicain de la ville, Philibert Bataillard, et du plus jeune de leurs frères, l'avocat François Gabet. Celui-ci avait milité ardemment dans les rangs des jacobins, était devenu secrétaire du district de Chambéry et venait d'être nommé membre du conseil de préfecture. Quant à Philibert Bataillard, dignitaire de la franc-maçonnerie, c'était un admirateur inconditionnel du Premier Consul. C'est à leur initiative que dom Gabet allait être mis à la tête de l'hospice du Mont-Cenis.

L'HOSPICE DU MONT-CENIS CONFIE AUX MOINES DE TAMIÉ

À l'occasion de ses campagnes militaires en Italie, Bonaparte avait pu mesurer les difficultés et les dangers que présentait la traversée des Alpes. À Paris, le 21 février 1801, le Premier Consul prit la décision d'établir sur le Mont-Cenis un hospice semblable à celui du Grand-Saint-Bernard. Il le dota de 20 000 francs de revenus, provenant de la culture du riz dans l'important domaine de Selve, à Salasco, dépendance de l'abbaye de Muleggio, proche de Verceil. L'hospice devait être desservi par

les chanoines du Saint-Bernard. Ceux-ci n'étant pas assez nombreux pour assumer cette tâche, le préfet du Mont-Blanc fut autorisé à la confier, sous l'autorité du Grand-Saint-Bernard, aux personnes qui lui paraîtraient pouvoir remplir les vues du gouvernement. Le conseiller de préfecture François Gabet et le maire Philibert Bataillard lui proposèrent l'ancien abbé de Tamié, lequel dut donner un gage de sa fidélité au régime en prêtant serment à la récente Constitution de l'An VIII. Au grand désappointement du chanoine Jean-Baptiste Aubriot de la Palme, organisateur de la résistance du clergé chambérien à la Révolution. Le chanoine lui ayant fait connaître qu'il ne croyait pas pouvoir approuver ce serment, il lui en exprima son regret, tout en se disant parfaitement soumis, en toute chose, à l'autorité du Saint-Siège.

Le 12 octobre 1801, en présence du préfet du Mont-Blanc, le sous-préfet de Saint-Jean-de-Maurienne, mit dom Gabet en possession de l'hospice. On baptisa la cloche de la chapelle. Offerte par le Premier Consul, elle était dédiée à Notre-Dame et à saint Bernard. Le parrain fut le préfet et la marraine, la femme du sous-préfet. Le général Jourdan, administrateur général du Piémont, confia au citoyen Bella, directeur général de l'administration des Domaines nationaux dans le Piémont, la gestion des biens de Selve. Ces revenus étaient attribués au Grand-Saint-Bernard à qui le Mont-Cenis restait dévolu. Quant à l'abbé de Tamié, il avait accepté la responsabilité de l'hospice sous réserve de recevoir l'approbation du pape et que celui-ci reconnaisse la suppression de l'abbaye de Muleggio, afin que les revenus de Selve puissent être affectés légitimement au fonctionnement du Mont-Cenis. La France venant de se réconcilier avec l'Église en signant le concordat du 17 juillet 1801, Pie VII voulut bien approuver la fondation de l'hospice et précisa qu'il devait être régi, non pas par les chanoines du Saint-Bernard, mais par les moines cisterciens de l'Étroite Observance de l'abbaye de Tamié, sous la conduite du frère Antoine Gabet, anciennement abbé de cette abbaye et toujours exempt de l'autorité épiscopale, conformément aux privilèges de son ordre. Le gouvernement n'admit pas l'exemption, mais donna son accord pour que la communauté puisse suivre la règle de saint Benoît, sans permettre, toutefois, le port de la coule traditionnelle, de tels vêtements étant toujours interdits. L'abbé fut autorisé à recevoir les vœux des nouveaux religieux qui entreraient dans la communauté, tandis que Portalis, le conseiller d'État chargé des Cultes, essayait de démontrer à Bonaparte que ces vœux n'étaient pas les vœux monastiques prohibés par la loi.

Le Premier Consul adjoignit aux revenus de Selve ceux de l'ancienne abbaye de la Novalaise, située au pied du Mont-Cenis côté italien, ceux de l'octroi de Turin, plusieurs biens à Casale et dans la région d'Alexandrie, ainsi que l'ancien couvent des capucins de Suse et le lac du Mont-Cenis, échangé avec la commune de Lanslebourg contre des pâturages. Puisque la communauté monastique légalement reconnue au Mont-Cenis n'était autre que celle de Tamié, son abbé fut autorisé, conformément à une liste qu'il avait remise au gouvernement, à récupérer tous les biens de l'abbaye qui n'avaient pas été vendus légalement, essentiellement des livres et des meubles, et, surtout, à recouvrer les créances représentées par les nombreux prêts que l'abbaye avait consentis, dans les années précédant la Révolution, pour placer la masse d'argent produite par l'affranchissement des droits féodaux.

C'est ainsi que la République, qui avait supprimé la vie monastique et qui poursuivait sa destruction systématique, fonda et dota une abbaye cistercienne au Mont-Cenis en faveur des moines de Tamié et de leur abbé, leur accordant d'y suivre la règle de saint Benoît et de s'y engager selon les vœux traditionnels, tout en proclamant que ces vœux n'étaient pas l'engagement interdit par la législation républicaine.

LA VIE AU MONT-CENIS

Au Mont-Cenis, autour d'Antoine Gabet, s'étaient regroupés Dominique Dubois, Étienne Chappuis, Gérard Truchet, le jeune Antoine Mariettaz et le vieux frère convers Maur Christin, tous profès de Tamié. À eux s'était joint un moine d'Hautecombe, le Père Antoine Dupuis. Le Père Truchet, après avoir été maître des novices à Tamié, avait été envoyé comme aumônier au Betton. C'est là qu'il se trouvait au moment de l'invasion française. Ayant refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, il avait été arrêté le 12 avril 1793 et envoyé sur les pontons de Rochefort, trois navires

négriers où les prêtres étaient internés en vue de leur déportation vers les bagnes de la Guyane. C'est à bord du *Bonhomme Richard* qu'on l'avait incarcéré. Il avait échappé à la déportation, au typhus, aux mauvais traitements, et finalement il avait été libéré le 16 avril 1795. Il n'était pas avec la communauté à Madonna dei Monti, mais il la rejoignit au Mont-Cenis.

Avec l'arrivée de quelques vocations, ils furent bientôt 6 moines prêtres et 3 frères convers, épaulés par 15 domestiques. Le Père Chappuis, promu officier de santé, était herboriste et pharmacien de l'hospice, dont le procureur était le Père Dubois, tandis que le Père Mariettaz était procureur de la Novalaise. Le Père Dupuis avait rang d'inspecteur aux vivres militaires. Le frère Peytavin était cuisinier et le frère Carbone dépendier. Sur les quinze domestiques, on comptait six Piémontais et un Tessinois ; tous les autres étaient Savoyards. Parmi ces derniers, Jean-Pierre Déglise, le boulanger, était de Plancherine, tandis que Jean Donzel, l'un des deux infirmiers pour les militaires, était de Seythenex. L'autre était le Piémontais Martino Favario. Son frère, Lorenzo Favario, était aide-cuisinier, tout comme Laurent Pollet, de Vimines, dont le frère, Jean Pollet, était valet du père abbé. Outre le frère Peytavin, il y avait un deuxième cuisinier, Giovanni Didio, de Suse, la cuisine des religieux et la cuisine des hôtes étant séparées. Le Tessinois Pietro Guggia était garde champêtre, Mathieu Favre, de Cruet, était muletier et le Chambérien François Janin, camérier. Le jardinier, Lorenzo Catio, était de Novalaise, comme le berger chef, Joseph Favre-Berthet, et l'aide berger, François Marie Pivot. Le lac du Mont-Cenis permettait d'avoir un pêcheur, François Drivet, natif du Bourget. Seule présence féminine, Marie-Françoise Lyonnet, de Lanslebourg, était lingère et infirmière pour les femmes.

On avait transmis à dom Gabet les *Règlements généraux de la maison du Grand Saint Bernard pour le service hospitalier* concernant les domestiques, la réception des voyageurs, les malades et le traitement des membres gelés, chapitre qui faisait l'objet d'un long développement. En moyenne, l'établissement accueillait chaque jour une vingtaine de voyageurs qu'il fallait nourrir et loger. Il convenait de sécher leurs vêtements lorsqu'ils étaient mouillés, partir à la recherche des gens perdus dans la tourmente de neige et soigner les membres gelés. Il arrivait, exceptionnellement, que l'hospice accueille jusqu'à 400 personnes dans la même journée. Les revenus très conséquents dont il avait été doté suffisaient amplement pour faire face aux dépenses. La demi-bouteille de vin attribuée à chaque militaire de passage était payée par le ministère de la Guerre.

Naturellement, la gestion d'une telle maison avait imposé quelques accommodements avec la règle bénédictine. Il fallut abandonner le silence perpétuel pour accueillir les voyageurs et gouverner la domesticité, le travail de la terre puisqu'aucune culture n'était possible à plus de 2 000 m d'altitude, et l'abstinence de viande en l'absence de légumes et de fruits. L'office des vigiles avait été retardé à 4 heures du matin à la belle saison et à 5 heures en hiver, en prenant soin d'éviter que le son de la cloche ne trouble le repos des voyageurs. L'un des moines récitait les vigiles la veille au soir, ce qui le rendait disponible toute la nuit pour aller, si nécessaire, au secours de quelque voyageur en difficulté. Les offices se déroulaient ordinairement dans la chapelle, mais en hiver ils avaient lieu dans une pièce chauffée. La liturgie était celle de l'ordre cistercien, car les psautiers, les antiphonaires, les missels et les lectionnaires provenaient de Tamié, comme les ornements liturgiques et les vases sacrés. Les moines avaient pu en emporter une partie lorsqu'ils avaient quitté l'abbaye. Le reste leur fut rapporté au Mont-Cenis par François Favre, qui en avait assuré la sauvegarde chez lui à Malapalud.

L'ABBÉ, LE PAPE ET L'EMPEREUR

Lorsque Napoléon Bonaparte fut proclamé empereur des Français, Pie VII, après avoir longuement hésité, accepta de se rendre à Paris pour la cérémonie du sacre et du couronnement. De Rome à Paris, l'itinéraire passerait par le Mont-Cenis où le préfet du Mont-Blanc attendrait le Souverain Pontife. L'imposant cortège, composé de 150 chevaux, 17 carrosses et 8 fourgons, quitta Rome le 3 novembre 1804. Le 15 novembre, après avoir gravi la montée au col en chaise à porteurs, le pape, précédé d'une garde d'honneur commandée par le général musulman Abdallah Menou, pittoresque gouverneur du

Piémont, arriva en traîneau sur le Mont-Cenis déjà enneigé. Il y fut accueilli, avec beaucoup d'émotion, par dom Gabet et sa communauté. Le 2 décembre, à Notre-Dame de Paris, l'abbé du Mont-Cenis était au nombre des dignitaires ecclésiastiques qui entouraient le Saint-Père. Dans le célèbre tableau du peintre David un prélat mitré, les mains jointes, est placé au centre de la composition, juste derrière l'impératrice et le cardinal Caselli qui tient la croix. Ce personnage n'est autre que dom Gabet.

Sans s'attarder à Paris, l'abbé se hâta de regagner le Mont-Cenis, où il accueillit, le 12 mars 1805, deux grands savants qui passèrent toute la journée à faire des expériences scientifiques concernant l'atmosphère. Il s'agissait de Humboldt et de Gay-Lussac qui se rendaient à Rome.

Au printemps, lors de son voyage de retour en Italie, Pie VII fit étape à Chambéry où il fut logé à l'hôtel des Marches, rue Croix d'Or. Dom Gabet y assista à la messe du pape et fit admettre sa famille au baisement des pieds de Sa Sainteté, rituel au cours duquel sa nièce ne put s'empêcher de pouffer de rire. Pie VII repassa le Mont-Cenis le 22 avril 1805. Les moines et leur abbé eurent de nouveau l'honneur de le recevoir à l'hospice. Le pape les quitta en emportant le meilleur souvenir de leur accueil et une profonde admiration pour la charité chrétienne dont ils témoignaient au service des voyageurs. En signe de gratitude, il offrit à dom Gabet un superbe calice. Ce calice et ceux provenant de Tamié sont aujourd'hui au très beau musée diocésain d'art sacré de Suse.

Peu avant le passage du pape, Napoléon et Joséphine étaient arrivés au Mont-Cenis le 19 avril. Ils se rendaient à Milan où Napoléon allait ceindre la couronne de roi d'Italie, sans le pape qui avait refusé d'y prêter son concours. L'empereur fit remarquer à dom Gabet qu'il était le seul abbé de son empire et ne manqua pas de l'inviter à ce deuxième couronnement. Le 5 mai 1805, depuis Alexandrie, le préfet du palais impérial envoyait à l'abbé du Mont-Cenis l'invitation officielle à la cérémonie. En outre, il était chargé par l'impératrice de remercier dom Gabet pour les confitures que celui-ci lui avait offertes. Le 15 mai, depuis Paris, le général Decrest de Saint-Germain expédia au Mont-Cenis un portrait de l'empereur. Naturellement, le 26 mai le père abbé était présent dans la cathédrale de Milan, lorsque Napoléon se coiffa lui-même de l'antique couronne des rois lombards.

À leur retour en France, Napoléon et Joséphine firent encore une halte à l'hospice le 8 juillet 1805. L'empereur fit le constat que le Mont-Cenis n'avait guère de moyens d'information. Il décida d'y remédier : le 22 juillet, depuis le palais de Saint-Cloud, son chef de cabinet faisait savoir à dom Gabet que l'hospice allait recevoir désormais les principaux journaux de Paris. Le 19 mai 1806, le ministre de l'Intérieur fit envoyer, par la diligence, une caisse contenant les précieux volumes de la dernière édition de *La Flore française*, un ouvrage qui pouvait rendre service au père Étienne Chappuis, l'herboriste et pharmacien de l'hospice. Le 2 juin, dom Gabet remercia le ministre et sollicita l'envoi d'autres ouvrages. Dans l'immédiat, le père abbé ne manqua pas de souscrire au *Dictionnaire historique, littéraire et statistique des Départements du Mont-Blanc et du Léman* que le Révérend Jean-Louis Grillet, ancien chanoine de la collégiale de la Roche, professeur de rhétorique et préfet des études au collège de Carouge, allait faire paraître en 1807, chez Puthod, libraire à Chambéry.

Le 19 novembre 1807, en compagnie du maréchal Berthier, Napoléon dut monter au Mont-Cenis alors que la tempête de neige faisait rage. Il y fut transporté en chaise à porteurs, sous la responsabilité de François Court, un jeune porteur de Lanslebourg. Au refuge n° 20, avant d'introduire l'empereur dans sa chaise à porteurs, on lui entoura les jambes de bottes de paille et on l'enveloppa tout entier de chaudes couvertures. Il parvint ainsi à l'hospice malgré le vent, la neige et quelques chutes le long du trajet, pendant lequel il se montra moins courageux que sur les champs de bataille. On le déposa devant dom Gabet et ses religieux qui furent fort étonnés de voir sortir de ce paquet mystérieux l'empereur, sain et sauf, quoique un peu secoué et effrayé. Le lendemain, à l'hospice, il distribua de l'argent à ses porteurs et constitua une pension annuelle de 300 francs en faveur de François Court. Cette pension cessa d'être versée à la chute de l'Empire, mais dès la réunion de la Savoie à la France, en 1860, le vieux François Court en rappela l'existence à Napoléon III qui la lui fit restituer.

Le 29 décembre 1807, Napoléon eut de nouveau à franchir le Mont-Cenis. Il parvint à l'hospice après une longue et pénible ascension dans la neige, et voulut se précipiter près du feu qui flambait dans la cheminée pour s'y réchauffer. Dom Gabet l'en empêcha et le fit asseoir dans un fauteuil. Ses jambes et ses pieds étaient tellement enflés qu'on essaya en vain de lui ôter ses bottes. Il fallut les inciser sur toute leur longueur, opération périlleuse à laquelle Napoléon se soumit avec beaucoup d'appréhension et que le père abbé sut mener à bien sans blesser son illustre patient. Puis les religieux firent des frictions sur les pieds et sur les jambes avec de la flanelle imbibée d'esprit de vin.

Deux jours auparavant, l'empereur avait signé le décret qui érigeait le Mont-Cenis en commune et le rattachait au département du Pô. Il avait nommé maire le Père Gérard Truchet, et adjoint le Père Dominique Dubois. Celui-ci, chargé des observations météorologiques, devint membre correspondant de l'Académie des sciences et de la Société agraire de Turin. Comme l'organisation religieuse devait se calquer sur l'organisation administrative, le Mont-Cenis cessa de relever de la paroisse de Lanslebourg pour devenir une paroisse du diocèse de Turin. Son curé fut le Père Antoine Mariettaz. L'église paroissiale devait être celle de l'hospice. Celui de 1801 allait être démoli pour laisser la place à un vaste complexe déployant sa façade sur une longueur de 233 mètres. Il comporterait deux casernes : une pour deux brigades de gendarmerie et une pouvant coucher 600 hommes dans des lits et 600 sur de la paille. Plus tard, s'y adjoindrait une écurie pour 250 chevaux. Le 1^{er} septembre 1808, le prince Camille Borghese, beau-frère de Napoléon, posa la première pierre des casernes. Celle de l'église fut bénie par dom Gabet le 5 juillet 1810.

Joséphine offrit aux moines du Mont-Cenis un magnifique pain de sucre, illustration du succès de la culture de la betterave à sucre introduite en France par Napoléon. Le 11 juillet 1810, alors qu'elle prenait les eaux à Aix-les-Bains, dom Gabet lui fit porter un fromage. Joséphine le remercia par une boîte en or gravée à ses initiales. En ce mois de juillet 1810, le Mont-Cenis accueillit la sœur de Napoléon, Caroline, épouse du roi de Naples Joachim Murat. Elle remit une boîte en or, à son chiffre, au Père Dominique Dubois. Joachim Murat, regagnant son royaume incognito, arriva un jour à l'hospice en piteux équipage. Le père abbé lui prêta la voiture de la maison pour la suite du trajet. Murat la renvoya entièrement remise à neuf et, le 5 novembre 1810, il accorda à dom Gabet une pension de 1 000 francs correspondant à un canonicat d'honneur à la cathédrale de Naples, transmissible après lui au Père Dominique Dubois. Les religieux de l'hospice eurent aussi l'occasion d'accueillir la mère de l'empereur.

Il faut dire qu'on ne montait plus au Mont-Cenis en chaise à porteurs. Depuis 1803, 2 000 ouvriers s'étaient employés à réaliser, sur les 37 km séparant Lanslebourg de Suse, une chaussée à pente régulière, de 6 m de largeur, jalonnée de 23 refuges.

En 1813, Napoléon gratifia l'église du Mont-Cenis de plusieurs tableaux de valeur : une *Adoration des bergers*, peinte en 1721 par François Lemoyne pour l'église Saint-Roch à Paris, une *Adoration des mages*, d'après Rubens, une *Descente de croix*, d'après Vincenzo Campi, une copie du *Crucifiement de saint Pierre* peint par le Caravage dans l'église Sainte-Marie-du-Peuple à Rome et une *Mise au tombeau*, reproduisant le tableau de Dirck van Baburen inspiré de la célèbre toile du Caravage conservée à la pinacothèque du Vatican. Ces grandes toiles sont aujourd'hui dans l'église paroissiale du village de Novalaise. Le tableau du maître-autel, figurant *Notre-Dame de l'Assomption, saint Benoît et saint Napoléon*, se trouve maintenant dans l'église de Lanslebourg, avec une très belle *Sainte Famille*, peinte par Antonio Triva au XVII^e siècle, provenant également du Mont-Cenis.

Entre temps, Pie VII avait refusé d'adhérer au blocus continental et Napoléon avait annexé les États pontificaux. Le pape avait riposté en excommuniant les usurpateurs. Il fut arrêté et détenu pendant trois ans au palais épiscopal de Savone. Comme la flotte anglaise s'était montrée devant la ville, Napoléon donna l'ordre, depuis Dresde, de le transférer secrètement à Fontainebleau. C'est ainsi que, le vendredi 11 juin 1812, entre deux et trois heures du matin, le pape arriva au Mont-Cenis, convoyé par un détachement de la gendarmerie d'élite de la garde impériale. Il était accompagné de son aumônier, M^{gr} Francesco Bertazzoli, archevêque d'Édesse, de son médecin, le docteur Carlo Porta, et de son valet de chambre, Ilario Palmieri. Il y avait plus de 48 heures qu'il était en route, ayant quitté

Savone le mercredi 9 juin à minuit. Âgé de 70 ans, victime d'une strangurie ne lui permettant d'uriner que goutte à goutte et lui causant de terribles souffrances, il était dans un tel état de faiblesse que les religieux eurent l'impression d'accueillir un moribond. On l'installa dans la chambre réservée à l'empereur.

Dom Gabet était à Suse, dans l'ancien couvent des capucins, en compagnie de son homme d'affaires. Celui-ci, ayant eu à sortir, remarqua la voiture qui stationnait sous étroite surveillance. La femme d'un aubergiste lui apprit qu'elle transportait le pape. Il en informa aussitôt dom Gabet qui se hâta de rejoindre l'hospice, non sans de grandes difficultés, la route étant interdite par d'importantes forces de sécurité. Les difficultés redoublèrent pour entrer dans l'hospice, qui avait été vidé de tous ses occupants, à l'exception des religieux. Puis il lui fallut encore parlementer avec le capitaine Lagorsse, responsable du transfert du Souverain Pontife, pour pouvoir accéder auprès de celui-ci.

Le convoi aurait dû repartir dès le lendemain, samedi 13 juin 1812, mais le pape était intransportable. Son médecin exigeait au moins trois ou quatre jours de repos avant de reprendre la route. Le capitaine Lagorsse voulait néanmoins repartir sans tarder. Or l'état du pape, à qui la douleur arrachait des cris, ne faisait qu'empirer. Dom Gabet parvint à convaincre le capitaine qu'il avait, certes, reçu l'ordre de conduire son prisonnier à Fontainebleau sans s'arrêter, mais pas d'y conduire un cadavre comme cela ne manquerait pas de se produire s'il reprenait la route. Alors que le capitaine envoyait une estafette à Turin pour demander des ordres au prince Borghese, Pie VII, se voyant aux portes de la mort, confia son anneau à M^{gr} Bertazzoli pour qu'il le transmette au prochain pape. La réponse de Camille Borghese arriva dans la soirée du 13 juin : il exigeait un départ immédiat. Comme l'état du malade ne le permettait absolument pas, le capitaine Lagorsse demanda qu'on fît venir un chirurgien avec ses instruments pour sonder le pape, ce qui aurait dû le soulager et lui permettre de reprendre la route. Le Père Dominique Dubois conseilla le docteur Balthazard Claraz, de Lanslebourg, qui, depuis le 15 avril, avait été nommé officier de santé de première classe de toutes les troupes impériales passant au Mont-Cenis.

Le docteur Claraz, écartant toute éventualité de problème lié à la prostate, diagnostiqua une cystite aiguë. Ses médications se révélèrent efficaces : le pape, souffrant un peu moins, put sommeiller par intervalles et uriner un peu plus abondamment. Au matin du dimanche 14 juin, le docteur Porta et le docteur Claraz annoncèrent cette légère amélioration au capitaine Lagorsse. Celui-ci décida qu'il fallait repartir, mais demanda de n'en rien dire au pape. Enfreignant cette interdiction, Balthazard Claraz prévint M^{gr} Bertazzoli qui informa Pie VII. Celui-ci demanda à son aumônier de célébrer la messe dominicale, ce qui put se faire dans l'antichambre, sur un autel de fortune aménagé par dom Gabet. En cette circonstance, Pie VII reçut l'extrême-onction et communia sous forme de viatique. La nervosité du capitaine Lagorsse ne cessait d'augmenter. Le docteur Claraz lui fit admettre que le voyage était impossible sans la présence permanente d'un chirurgien. Le capitaine lui demanda alors d'accompagner le malade. À l'initiative du médecin, ils allèrent examiner la voiture pour voir s'il était possible d'y aménager une couchette pour le pape. Dom Gabet fournit des coussins, des draps, une petite couverture et un couvre-pied duveteux. Après quoi le départ fut fixé au soir du lundi 15 juin, ce qui permit au pape de se reposer encore tout au long de ce jour-là.

Balthazar Claraz a laissé une description poignante des conditions dans lesquelles Pie VII quitta l'hospice : « Son valet de chambre, son médecin et M^{gr} Bertazzoli le descendent de son lit, si faible que ses jambes ne pouvaient pas le soutenir. J'entrai dans la chambre de Sa Sainteté. On lui avait mis ses caleçons. Je m'aidais à lui mettre ses bas. La nuit était froide et le Saint Père n'avait pas de gilet ; il lui fallait descendre dehors presque en bras de chemise ; à l'instant je courus prendre chez le père Dominique un gilet neuf tricoté et j'en habillai le Souverain Pontife. On lui mit ensuite un frac sur les épaules, de couleur grise, et c'est dans cet équipage que les deux officiers de gendarmerie le conduisirent à sa voiture. »¹ Après trois journées passées au Mont-Cenis, le pape quitta l'hospice à 10 heures du soir et n'eut plus le droit de descendre de sa voiture jusqu'à l'arrivée à Fontainebleau.

¹- Brit. Mus., *Additional MSS*. N° 8389, vol. I, 1828-1841, Letters and Documents relative to the Removal of Pius VII (Ital, Lat and French), Folio 8389.

Peu après Chambéry, le docteur Claraz prit la place du docteur Porta auprès de Pie VII et resta à son chevet jusqu'à Montargis, s'efforçant de le soulager de son mieux.

Lorsque le pape put quitter Fontainebleau, au début de l'année 1814, il ne passa pas par le Mont-Cenis, mais par Nice. Pie VII, qui avait déjà donné son chapelet au docteur Claraz lorsque celui-ci l'avait soigné à l'hospice, était bien conscient qu'il lui devait la vie. Il lui fit remettre une médaille à son effigie. Puis, en 1817, il le fit venir à Rome où il le nomma médecin honoraire de Sa Sainteté et de la cour romaine. Il lui offrit l'une de ses mules, chaussure que l'on peut voir au musée de Saint-Jean-de-Maurienne.

LES BREBIS ÉGARÉES

Le Père Amédée Ducroz, procureur adjoint de Tamié, avait suivi dom Gabet dans l'exil à Pecetto, puis à Madonna dei Monti, exerçant la fonction de procureur, car le Père Pichon, âgé et malade était resté à l'abbaye avec d'autres frères. Lorsque le Père Ducroz voulut rejoindre le Mont-Cenis, le père abbé lui demanda de différer sa venue et le chargea, selon la faculté accordée par le gouvernement, de recouvrer les biens de l'abbaye qui n'avaient pas été vendus légalement, ainsi que les créances constituées par les prêts consentis avant la Révolution. Mais le Père Ducroz ne semblait pas pressé de faire savoir les résultats de sa mission. Malgré les mises en demeure et les menaces de dom Gabet, il ne manifestait aucune intention de remettre au Mont-Cenis les biens de Tamié dont il avait pu obtenir la restitution. Les documents manquent pour savoir comment se termina cette regrettable histoire de détournements. Le Père Ducroz se retira à la Roche, sa ville natale, où il mourut en mars 1827, âgé de 76 ans.

Quant au Père Bernard Mouthon, secrétaire de dom Gabet, il avait quitté l'abbaye le jour de l'entrée des Français en Savoie. Ayant rejoint Carouge, où son frère avait pris la tête des jacobins, il prêta serment à la constitution civile du clergé et fut élu curé constitutionnel, charge qu'il abandonna rapidement. Son frère, pour avoir critiqué Robespierre, fut guillotiné le 1^{er} mai 1794. Afin de subvenir aux besoins de sa belle-sœur et de ses neveux, Mouthon s'engagea dans l'armée, où il parvint péniblement au grade de capitaine des dragons. Réconcilié avec l'Église en 1818, il rejoignit la communauté au Mont-Cenis et s'y vit confier la direction de l'hospice. Mais le capitaine eut bien du mal à obéir au père abbé et repartit le 20 septembre 1820. Son retour à la vie cistercienne n'avait duré que 18 mois. Il se fit alors capucin à Chambéry. En 1827, il eut la velléité de se faire chartreux, puis il redevint cistercien, mais à Hautecombe. Il y resta 3 ans, avant de retourner chez les capucins, à Suse, où il termina sa vie en 1835. Entre 1828 et 1832 il publia, à Chambéry et à Suse, plusieurs recueils de poésie : *Le jardin du monastère*, *La Grande Chartreuse*, *Les ruines de Tamié*, *Les Douleurs*, *Le triomphe de la Miséricorde Éternelle* et *L'Éternité*. Des vers très romantiques qui narrent les aventures du Père Mouthon, pleurent ses erreurs et chantent la miséricorde de Dieu.

LES DERNIERS FILS DE SAINT PIERRE DE TARENTEISE

Le 11 septembre 1811, Napoléon fit de l'hospice du Montgenèvre une succursale du Mont-Cenis. Les moines acceptèrent sans grand enthousiasme cette charge supplémentaire. Ils avaient à leur tête un abbé tout auréolé d'un grand prestige, mais Antoine Gabet venait de passer le cap des 60 ans. Il était usé par les travaux d'une vie qui n'avait pas été de tout repos et sa santé déclinante limitait ses activités. Tandis qu'il prenait le titre d'abbé général du Mont-Cenis, de la Novalaise et du Montgenèvre, le Père Antoine Mariettaz, qui était âgé de 38 ans, se voyait confier le Montgenèvre.

Le 21 novembre 1813, Antoine Gabet mourut à Turin, à l'âge de 64 ans. Son corps fut transporté à Suse, où il fut inhumé dans l'ancienne église des capucins, possession du Mont-Cenis depuis 1803. Chargé de mérites, le Père Dominique Dubois, qui secondait le père abbé depuis l'installation de la communauté au Mont-Cenis, pensait que la charge abbatiale allait lui revenir assez naturellement. Du reste, c'était lui le véritable patron de l'hospice, dom Gabet étant fréquemment obligé de séjourner à Suse en raison de son asthme. Il était aussi à la tête des 75 hommes du corps des cantonniers du Mont-Cenis qu'il passait en revue à l'hospice lorsqu'il leur distribuait leur salaire, en présence de tous les

religieux. À l'élection du Père Antoine Mariettaz, sa déception fut grande. Il demanda à Rome sa sécularisation et se retira à Annecy, où il était né. Le Père Dubois était un grand ami du curé de Thônes et fut un insigne bienfaiteur de cette paroisse où il dota l'hôpital, finança la venue des Sœurs de Saint-Joseph et fit construire les oratoires du Calvaire, grâce à sa prébende de chanoine de la cathédrale de Naples, héritée de dom Gabet. Lorsqu'il mourut, en 1835, les Thônains allèrent chercher son corps à Annecy pour qu'il repose parmi eux, au centre du cimetière, et gravèrent son nom dans le marbre sur la façade de leur église.

Le 22 mai 1813, Napoléon avait décidé la construction d'un grand monument au Mont-Cenis, pour immortaliser ses victoires. À ses abords devait être créée une petite ville qui aurait regroupé les vétérans de l'armée d'Italie. Mais, l'année suivante, l'empire s'écroulait et l'ambitieux projet du Mont-Cenis avec lui. La maison de Savoie ayant retrouvé ses États, le roi Victor-Emmanuel I^{er} décida, en 1816, d'accorder à l'hospice une rente annuelle de 18 000 francs. En contrepartie, celui-ci abandonnait à l'économat royal tous les revenus que le gouvernement français lui avait attribués. Hormis 4 religieux astreints à une permanence à l'hospice, dont le fonctionnement était assuré par du personnel laïque, le père abbé et le reste de la communauté résidèrent désormais à l'abbaye de la Novalaise. Le Montgenèvre, territoire français, fut abandonné et le titre d'abbé du Montgenèvre disparut de la titulature de dom Mariettaz, désormais abbé de la Novalaise et du Mont-Cenis.

Antoine Mariettaz mourut au matin du 31 décembre 1820. Il eut pour successeur le Père Étienne Chappuis, l'herboriste et pharmacien de l'hospice. Le choix d'un religieux qui avait déjà 68 ans trahissait l'essoufflement d'une communauté privée de forces vives. Électron libre dans le grand mouvement de restauration de la vie monastique qui se mettait en place au lendemain des persécutions révolutionnaires, la communauté cistercienne de la Novalaise n'avait guère d'avenir devant elle comme en témoignait son vieillissement. Dom Étienne et ses moines ne se sentaient guère attirés par les prouesses ascétiques des trappistes français qui suivaient les règlements de l'abbé de Lestrange. Les cisterciens italiens, relevant de la Commune Observance, ne leur convenaient pas davantage. À peine élu abbé, soucieux de rattacher sa petite communauté à une structure qui puisse lui assurer un avenir, Étienne Chappuis obtint, le 11 septembre 1821, l'agrégation de la Novalaise et du Mont-Cenis, à la congrégation bénédictine cassinienne.

L'abbé Chappuis termina sa vie à la Novalaise où il fit réaliser un cadran solaire dans le cloître en 1826, et restaurer les fresques romanes de la chapelle Saint-Eldrad en 1828. Il mourut en 1835, âgé de 82 ans, dernier abbé de la communauté cistercienne qui avait pris son essor à Tamié le 16 février 1133, sous la conduite de saint Pierre de Tarentaise.